

## Faculté de droit

### M1 Culture judiciaire Année universitaire 2024/2025

- Vu le code de l'éducation
- Vu l'arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 au diplôme national de master
- Vu l'arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Vu le règlement général applicable au grade de Master de la Faculté de Droit

<b>DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES A LA PREMIERE ANNEE DE MASTER DE CULTURE JUDICIAIRE Année 2024-2025</b>			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
<b>SEMESTRE 1</b>			
Droit International Privé (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30 (sans TD)
Régimes Matrimoniaux (cours)	30 H	3	Terminal de 3H (avec TD) Ou Ecrit 1h30 (sans TD)
Sûretés (cours)	30 H	3	Terminal de 3H (avec TD) ou écrit 1h30 (sans TD)
Droit Pénal Spécial (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Droit Pénal Spécial (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Entreprises en Difficulté (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30
Histoire de la Justice	30 H	3	Ecrit 1h30
Droit de la preuve et de la prescription (cours)	30 H	3	Ecrit 1h
Anglais (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Clinique juridique choix optionnel annuel	20 H	3	Contrôle continu du semestre
<b>OPTIONS</b>			
<b>TD optionnel : Un TD parmi :</b>			
Régimes Matrimoniaux (TD possible)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Sûretés (TD possible)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
<b>TOTAL SEMESTRE 1</b>	<b>255 H</b>	<b>30</b>	

<b>SEMESTRE 2</b>			
Droit du Crédit et Surendettement (cours)	30 H	3	Terminal de 3H (avec TD) Ou Ecrit 1h30 (sans TD)
Procédures Civiles d'Exécution (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30
Procédure Pénale Européenne et Internationale (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Procédure Pénale Européenne et Internationale (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Contrats d'Assurance	30 H	3	Ecrit 1h30
Successions (cours)	30 H	3	Terminal de 3H (avec TD) Ou Ecrit 1h30 (sans TD)
Philosophie du Droit (cours)	20 H	2	Oral
Procédure Civile Spéciale (cours)	20 H	2	QRC 1h30 ou écrit 1h30
Criminologie (cours)	20 H	2	Oral
Anglais (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Clinique juridique optionnel choix annuel	20 H	3	Contrôle continu du semestre
<b>TD optionnel : Un TD parmi :</b>			
Ateliers de Méthode (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Droit du Crédit et Surendettement (TD possible)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Successions (TD possible)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
<b>TOTAL SEMESTRE 2</b>	245 H	30	